



L'ACADÉMIE du 101 - INSCRIPTION
STAGE DE GRAVURE : MONOTYPE
Amandine GOLLÉ

NOM (Majuscule)Prénom.....

Adresse :

.....Ville

Tél fixe et/ou mobile.....

Email.....

STAGE SAMEDI 28 & DIMANCHE 29 JANVIER 2023 de 14h à 18h : 80€

STAGE SAMEDI 28 JANVIER 2023 de 14h à 18h : 45€

STAGE DIMANCHE 29 JANVIER 2023 de 14h à 18h : 45€

• Adhésion à l'ACADÉMIE du 101 : 15 € (sauf si déjà adhérent à l'association)

• Montant du stage €

• Total du stage ... €

Nombre de chèques remis : ... (possibilité d'étaler le paiement)

Chèque à l'ordre de l'Association des Artistes Lorrains

Votre inscription est enregistrée dès réception du **bulletin + chèque(s) envoyés**
à Christine MANGEOT - 7, rue Paul Eluard 54770 Dommartin sous Amance

J'atteste être couvert par une assurance en responsabilité civile (dommages à moi-même et à autrui). J'ai pris connaissance du règlement des Ateliers du 101 et je m'engage à le respecter dans la totalité de ses termes.

A.....Le...../...../2023 Signature :

DROIT à L'IMAGE

J'autorise Amandine Gollé et l'association des Artistes Lorrains à diffuser sur leur site, les photos sur lesquelles je pourrais apparaître, ainsi que celles de mes œuvres (photos réalisées lors de ce stage).

* OUI / NON

A.....Le...../...../2023 Signature :



STAGE DE GRAVURE - MONOTYPE

animé par Amandine Gollé

Description et infos :

Dans ces techniques, la matrice permettant d'imprimer sur une feuille de papier n'est pas réellement gravée, cependant l'encre qu'elle reçoit permet de laisser une trace, parfois reproductible en de nombreux multiples, parfois unique.

À l'occasion de ce stage, nous travaillerons, en couleur ou noir et blanc :

- le monotype, impression unique réalisée en essayant de façon inégale de l'encre déposée sur une matrice. Pour ce faire, nous utiliserons pinceau, chiffon, cure-dents, coton-tige...
- l'empreinte à partir d'objets présentant un relief (végétal, napperon, papier peint, bulle, rebuts...)

=> impression à la presse.

Ce qui est mis à disposition :

- matériel périssable : papier, encres de toutes les couleurs, calque, matrices, scotch...
- des livres sur lesquels s'appuyer sur l'art, la gravure.
- un goûter offert par l'association.

Qu'apporter ?

- de quoi dessiner : crayons, gomme...
 - facultatif : chiffons et matériaux permettant d'essuyer, de gratter, d'enlever de l'encre de diverses manières.
 - si vous le souhaitez : objets plus ou moins plats à encre et imprimer.
 - des idées, des croquis, éventuellement sur papier-calque pour gagner du temps (lorsqu'on imprime une gravure, droite et gauche sont inversées, le passage par un calque permet de retrouver notre dessin de départ en positif).
 - il est conseillé de porter des vêtements pouvant être sali.
- => Format rectangulaire, carré, rond, ovale tout est possible ! Préparez des croquis de taille 10 x 10 à 30 x 40 cm.

Inscriptions : Christine Marie Mangeot, responsable de l'Académie du 101 mangeot.christine.marie@orange.fr ou 06 38 46 55 50

ENVOYER votre bulletin rempli + chèque(s) à C. Mangeot 7, rue P. Eluard 54770 DOMMARTIN sous AMANCE.

Votre règlement sera encaissé uniquement à la fin du stage. Possibilité de payer en plusieurs fois.

La **cotisation de 15€/ stage** est obligatoire, *sauf si vous êtes à jour de votre adhésion à l'association des Artistes Lorrains.*

Pourquoi ce tarif ? un stage est une activité ponctuelle, éventuellement non renouvelable. Alors un tarif progressif a été mis en place et, par conséquent, à partir de 3 stages suivis dans une année, le participant deviendra adhérent de l'association des Artistes Lorrains (voir p.3) et recevra sa carte d'adhérent.

Renseignements sur le contenu du stage : Amandine Gollé 06 83 39 32 33

<https://www.facebook.com/events/696192531901858/>

Comment s'y rendre ? Bus ligne n° 2. Arrêt Vic. Voiture : Parking gratuit, boulevard Lobau (Auchan ou Olry)



ATELIERS du 101

ACADÉMIE du 101

GALERIE du 101

Maison Nicole Gauthier - 101 avenue de Strasbourg - 54000 Nancy

Pourquoi devenir adhérent de l'association des Artistes Lorrains ?

Pour répondre succinctement à cette question, nous vous informons qu'il est dans nos statuts, spécifié que l'adhésion à notre association est obligatoire pour bénéficier de ses activités.

En effet, l'association des Artistes Lorrains, régie par la loi 1901, tire ses ressources, en premier, des cotisations de ses adhérents.

D'autre part, l'adhérent bénéficie d'un certain nombre d'avantages dont les principaux sont les suivants :

1. Une carte nominative pour l'exercice en cours permettant de bénéficier de remises chez les fournisseurs Beaux-Arts et encadreurs.
2. Accès aux cours dispensés aux Ateliers du 101 (cf. flyer)
3. Accès aux stages au sein de l'Académie du 101 (cf. flyer)
4. Possibilité d'exposer dans la galerie du 101 gratuitement
5. Accès prioritaire aux conférences-débats (*Café-pinceaux*)
6. Possibilité d'inscription au Salon annuel, Art'Stom.
7. Réception des informations continues sur un grand nombre de manifestations artistiques et culturelles dans notre région, organisées par les adhérents et l'association. etc.

La qualité de l'enseignement, exclusivement dispensé par des artistes de haut niveau de compétences, est à souligner. D'autre part, nos tarifs sont aujourd'hui des plus compétitifs dans l'agglomération nancéienne, grâce à l'implication de nos bénévoles.

Enfin, la maison léguée par Nicole Gauthier est l'unique lieu artistique nancéen accueillant tous les Arts de la taille de pierre au dessin en passant par la gravure, l'illustration, le modelage et toutes les techniques de peinture. Cette maison de 1870 contribue à créer une ambiance conviviale, si caractéristique de notre association.

Bien cordialement,

Francis Mangeot

Président de l'association des Artistes Lorrains

Pour en savoir plus : www.associationdesartisteslorrains.com
<https://www.facebook.com/Association-des-artistes-lorrains-1587255791514457/>

Instagram :@artistes_lorrains

Francis Mangeot : mangeot.francis@owanadoo.fr

Nouveaux: Accéder aisément à l'actualité de notre site grâce à ce QR Code.
Approchez le viseur photo de votre téléphone et hop, vous y voilà !!

